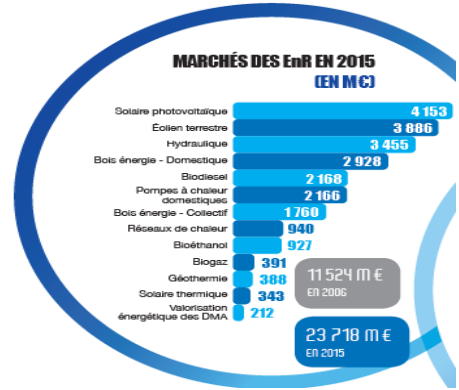


La transition écologique La croissance verte et l'emploi

La loi du 17 août 2015, qui fixe les grands objectifs en matière d'Énergie-Climat s'intitule: « Transition énergétique **pour la croissance verte** ». Cette intention est mise en œuvre par la Programmation Pluriannuelle de l'énergie (PPE) à travers deux objectifs principaux complémentaires : la décarbonation de l'énergie et le coût économique maîtrisé. Cette transition énergétique est aujourd'hui plus perçue comme une dépense répercutée à travers des taxes diverses, et pourtant, dans la mesure où certains équilibres économiques sont respectés, elle constitue également des opportunités de croissance verte, qui se traduisent directement par des investissements et emplois locaux en substitution d'énergies fossiles importées (50 Milliards € par an), et des économies financières pour les clients.

La transition énergétique : des investissements lourds

En 2015, la transition énergétique représentait des investissements financiers lourds pour permettre le développement des énergies renouvelables (24 Mds€) et d'économies d'énergie dans les bâtiments à travers leur rénovation et isolation des bâtiments (21 Mds€ pour le résidentiel). Les experts estiment les montants à investir pour atteindre les objectifs fixés à plusieurs centaines de milliards € sur les dix prochaines années.

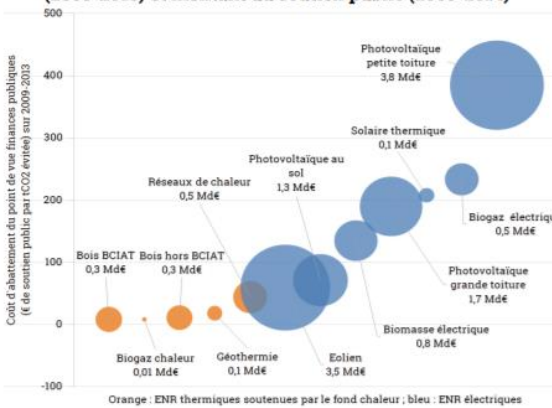


https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/ademe_synthese.pdf

Les leviers de la croissance verte :

Ces investissements, dans les territoires, sont fondés sur l'exploitation de ressources locales (biomasse, déchets, géothermie, solaire) qui constituent autant de leviers de création de richesse et d'emplois. Par ailleurs, ils génèrent en contrepartie des économies financières qui permettent d'en couvrir une partie dans une logique d'économie circulaire. Diverses études illustrées dans les graphiques ci-dessous montrent que certaines solutions ont une efficacité économique forte (montant à investir par tonne de CO₂ évitée par % d'économies générées) et sont mises en avant dans la récente PPE : la chaleur renouvelable et de récupération, et les rénovations technologiques et comportementales.

Coûts d'abattement des technologies soutenues par le fonds chaleur (2009-2013) et montant du soutien public (2009-2014)



Source : Fonds chaleur, Cour des comptes, DG Trésor. Calculs DG Trésor.

Source : Direction du Trésor, juin 2018

Observatoire des CPE – Chiffres clés novembre 2017

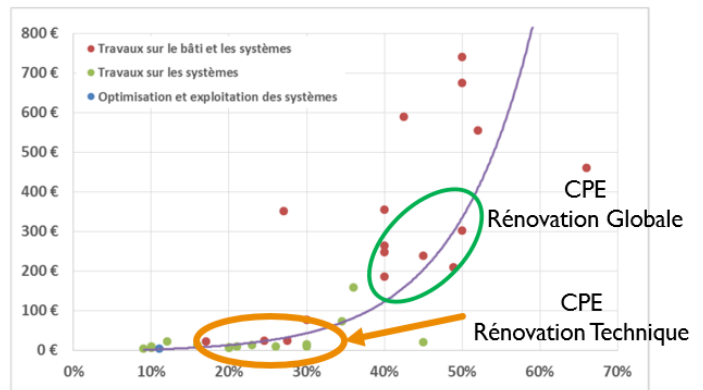


Figure 16 : Montant moyen investi par unité de surface (euros HT/m²) - Répartition par objectif

Source : Observatoire des CPE

La transition énergétique comme source d'emplois

Cette croissance verte a ainsi conduit à une hausse de l'activité des entreprises et donc des emplois directs et indirects (travaux, exploitation forestière...). Ces offres variées (opérateurs, ingénieurs...) représentent, pour la grande majorité, des postes de services, de fait, locaux et non délocalisables.

On constate en 2017 que plus d'une offre d'emplois sur 6 est en lien avec l'économie verte.

Elle contribue enfin à l'émergence de filières industrielles (filière bois, équipementiers, bureaux d'études, opérateurs) qui projettent leur activité à l'international.

L'ÉCONOMIE VERTE RECRUTE

290 000 projets de recrutement

16,5% des offres d'emploi en 2017

+17% par rapport à 2016

Source : Pôle Emploi

Un bénéfice net en emplois positif en dépit d'une baisse des emplois dans les secteurs dépendant des énergies fossiles

2035 +340 000 emplois
2050 +900 000 emplois

Source : Études du Ministère de l'Environnement- ADEME

Source : <https://www.ademe.fr/combien-demplois-grace-a-transition-ecologique>